

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GAHH

Événement :	rupture d'une pale d'hélice, atterrissage d'urgence en campagne.
Cause identifiée :	réparation inadaptée.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé.
Aéronef : avion Robin DR 400-180 R. Hélice bipale métallique Sensenich modèle 76 EM 8 S 5.
Date et heure : mardi 3 août 1999 à 13 h 55.
Exploitant : club.
Lieu : Loinville (28), situé à 3 km de l'aérodrome de Bailleau.
Nature du vol : remorquage planeur.
Personnes à bord : pilote.
Titres et expérience : pilote, 72 ans, TT de 1957, VV de 1966, 6500 heures de vol dont 80 sur type dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques : vent 240° / 06 à 10 kt, SCT à 3200 pieds, BKN à 5000 pieds, visibilité supérieure à 10 km, température 22 °C.

Circonstances

En cours de remorquage, à environ deux cents mètres de hauteur, le pilote remorqueur perçoit un choc violent à l'avant suivi de très fortes vibrations puis de l'arrêt du moteur en quelques secondes. Le pilote du planeur se largue et l'avion remorqueur se pose dans un champ.

Une pale de l'hélice est rompue à 370 mm de l'axe. Au bord de fuite de la pale, on note la présence d'une indentation de 2,5 mm de profondeur, zone d'amorce de la rupture. Autour de cette indentation, la présence de quelques rayures caractéristiques de coups de lime indique une tentative de réparation. Celle-ci n'a pas été faite en conformité avec la documentation du fabricant de l'hélice.

Le balourd consécutif à la perte du morceau de pale a entraîné des dommages structuraux très importants à la cellule.